

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de St-Aimé-des-Lacs

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :-

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2019.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018 qui se tiendront le mercredi, le jeudi s'il y a un jour férié le mercredi, et qui débiteront à 19h :

- | | |
|-----------------------|--------------|
| · 9 janvier | · 6 février |
| · 6 mars | · 3 avril |
| - 1 ^{er} mai | · 5 juin |
| · 3 juillet | · 7 août |
| · 4 septembre | · 2 octobre |
| · 6 novembre | · 4 décembre |

DONNÉ à St-Aimé-des-Lacs, ce 9^{ième} jour de novembre de l'an deux mil dix-huit.

.....
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre et heure de l'avant-midi, le 9^{ème} jour de novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^{ème} jour de novembre de l'an deux mil dix-huit.

Par :.....
Directrice générale et secrétaire-trésorière